



CHRONIQUE D'UN SUCCÈS PARTAGÉ!

**La Municipalité propose, le Conseil communal dispose!
La nouvelle école enfantine/UAPE illustre bien différence et complémentarité entre l'organe exécutif et l'organe législatif!**

Lors de la séance du 28 mai 2013, le Conseil communal a approuvé le préavis de la Municipalité portant sur une demande de crédit de CHF 9'250'000.- en vue de la réalisation d'une école enfantine et Unité d'accueil pour écoliers (UAPE).

Quelle est cette école/UAPE qui a soulevé l'enthousiasme des conseillers et suscité un oui quasi unanime?

Sortie de l'imagination de l'architecte genevois Pierre-Alain Dupraz, l'école/UAPE épouse le profil du terrain légèrement en pente de la parcelle «des Morettes». Geste architectural fort: une implantation rayonnante de quatre éléments disposés en croix favorise une intégration en douceur pour le voisinage. Par la fluidité de ses cheminements, ses aménagements intérieurs intégrés au projet, ses vues dégagées juste au-dessus de la prairie fleurie, l'école enfantine /UAPE est imaginée totalement à l'échelle des enfants. Destinée à devenir un fleuron du patrimoine immobilier de notre commune, cette nouvelle école viendra remplacer le pavillon provisoire qui, depuis son installation il y a plus de trente ans, ne correspond plus aux normes.

Initié début 2010 par l'établissement d'un cahier des charges en vue de la création d'un concours d'architecture, ce projet a mobilisé l'énergie des municipales des écoles et de l'urbanisme ainsi que des collaborateurs et mandataires du service d'urbanisme. Les autorités législatives ont, elles aussi été largement sollicitées pour l'examen de trois préavis successifs déposés par la Municipalité: demande de crédit pour l'organisation d'un concours, demande de crédit d'étude, demande de crédit de réalisation. A chaque étape, le Conseil a dit oui sur recommandation d'un rapport positif de la commission chargée d'étudier le préavis (commission ad hoc). Les trois commissions successives nommées par le Président du Conseil ont eu, à chaque fois, une composition différente, soit au total 15 conseillers.

Les conseillers communaux ont donc pu se familiariser peu à peu avec le projet, ses enjeux et l'ampleur de l'investissement. Entre les trois étapes de validation, les conversations sont allées bon train!

En tant que Municipale en charge du dossier, je n'ai pas participé à ces discussions «en coulisse», même si j'en ai eu parfois quelques échos! Trop cher? Trop grand? Trop petit? Comment envisager l'extension? A quoi comparer le prix d'un tel bâtiment? Quelles seront ses caractéristiques environnementales?

Les étapes décisives de la mise sur pied du projet

2009

Sur la base d'un rapport relatif aux planifications scolaires de notre commune établi par la CEAT, la Municipalité décide de construire une école enfantine et Unité d'accueil pour écoliers (UAPE). Elle confie le dossier à Martine Baud, Municipale en charge de l'urbanisme.

2010

- Etude de faisabilité pour l'implantation d'une école enfantine/UAPE aux Morettes en vue de l'organisation d'un concours selon la loi sur les marchés publics.
- Préavis au Conseil communal pour une demande de crédit de CHF 230'000.- pour l'organisation d'un concours d'architecture.
- 25 juin: sur recommandation de la commission ad hoc, le préavis est accepté à l'unanimité.
- Octobre: appels d'offres de candidature en vue d'un concours soumis aux accords internationaux et pré-sélection du jury de 8 bureaux (7 bureaux suisses, 1 bureau allemand) parmi 44 dossiers reçus.
- Novembre: programme du concours remis aux concurrents.

2011

- Mars: rapport du jury présidé par l'architecte Vincent Mangeat qui recommande le bureau Pierre-Alain Dupraz pour la poursuite du projet. Une expertise économique a été obtenue dans le cadre du concours.
- Avril: exposition des projets au 1er étage de la Maison de Commune.
- Septembre: la Municipalité adopte le texte du préavis de demande de crédit d'étude sur la base des précisions apportées au mandat de l'architecte et de la définition des honoraires architecte-ingénieur-paysagiste.

2012

- Février: Préavis au Conseil communal pour une demande de crédit de CHF 895'000.-. Sur recommandation de la commission ad hoc, le préavis est accepté par 40 oui, 4 non et 2 abstentions. L'étude se déroule entre mars 2012 et avril 2013. La mise à l'enquête du projet a lieu du 29 novembre 2012 au 3 janvier 2013. Les appels d'offres sont lancés, les soumissions rentrées et les pré-adjudications effectuées afin de définir le montant exact du crédit à solliciter auprès du Conseil communal.

2013

- Le préavis est déposé au bureau du Conseil communal le 11 avril. La commission ad hoc est de suite nommée par le Président du Conseil pour rendre son rapport à la séance du 28 mai.
- Le rapport est très positif et salue la qualité du projet de même que la démarche de la Municipalité.
- 28 mai: Préavis au Conseil communal pour une demande de crédit de réalisation d'une école enfantine/UAPE de CHF 9'250'000.-. Sur recommandation de la commission ad hoc, le préavis est accepté par 48 oui et 1 abstention.
- Exposition de la «grande maquette» au 1er étage de la Maison de commune.



Après le vote unanime du crédit de réalisation, la commission du conseil communal pose devant la maquette de l'école/UAPE. De gauche à droite: Claude Perret, Pierre Hanhart, Maria Immaculada Girard, Gilles Mauroux et Blaise Cartier



Ces diverses interrogations ont trouvé des réponses concrètes dans les préavis présentés et dans le cadre des discussions avec les commissions du Conseil.

Je n'ai, en revanche, jamais entendu de commentaires négatifs concernant le parti architectural! Assiste-t-on à la consécration d'une architecture dont la pertinence est une évidence pour tous? En guise de réponse, je rapporte ici les propos de l'architecte Pierre-Alain Dupraz qui répondait à un journaliste dans «Le Temps» du 6 mars 2013: «Le but ultime n'est pas de laisser sa trace dans le paysage mais de nourrir des projets futurs». Une trace qui est une œuvre collective, comme Pierre-Alain Dupraz aime le souligner!

Tout en respectant la séparation des pouvoirs législatifs et exécutifs, quelques conseillers se sont particulièrement investis en apportant ponctuellement leur regard critique et leurs connaissances respectives lors du développement du projet. Merci à Pierre Hanhart, Président de la commission d'urbanisme, fervent connaisseur de l'architecture contemporaine, merci à Blaise Cartier, Conseiller communal mais aussi architecte, qui a eu ce bon mot à l'issue de la séance du 28 mai: «Je n'ai qu'un regret vis-à-vis de ce projet, c'est de ne pas en être l'auteur». Merci à Gilles Mauroux, adepte de la première heure, qui a cependant tenu à préciser: «Je suis fan de ce projet mais cela ne signifie pas que je défendrai tous les projets à venir!»

Merci aux membres de la commission d'urbanisme et à toutes celles et ceux qui ont accordé leur confiance à la Municipalité.

Martine Baud
Municipale

Vous les rencontrerez sur le chantier



Pierre-Alain Dupraz
Architecte, auteur du projet
bureau Pierre-Alain Dupraz
Architecte ETS-FAS, Genève



Giovanni Troccoli
Architecte, collaborateur
au service d'urbanisme
de la Commune

Démarrage du chantier en octobre avec les travaux de terrassement. Fin du gros-œuvre environ une année plus tard. Mise en service prévue pour août 2015.

Le bureau Pierre-Alain Dupraz est responsable du chantier, de la coordination avec les mandataires, les entreprises, le contrôle et le respect des coûts et des délais.

Notre collaborateur au service de l'urbanisme, Giovanni Troccoli, architecte, supervisera le bon déroulement des opérations.

Il est cependant fort probable que vous puissiez également y rencontrer des membres du collège municipal!

CARNETS EN COULEUR

ATZITZ Adi	20.02.2013
FUSTINONI Damien	10.03.2013
LOPEZ Mateo	11.03.2013
SANTOS DA SILVA Luana	13.03.2013
DUBAULT Mahée	23.03.2013
MANGE Sacha	27.03.2013
AZEMI Debora	05.04.2013
METTRAUX Thomas	28.03.2013
MERZOUK Kaïs	05.04.2013
ALLEMANN Eloïse	15.04.2013
SERRA DA SILVA Clara	24.04.2013
SCHÄFER Estelle	30.04.2013
SALI Melek	02.05.2013
PREUSSNER Niklas	05.05.2013
TREBOUX Miki	15.05.2013
DOMINIK Naomi	23.05.2013
PORTIER Mila	27.05.2013



GORBUNOVA Anna	21.06.2013
BROCARD Zola	16.06.2013
DOLFINI Emanuele	28.06.2013
RAMIREZ JIMENEZ Thaïs	18.06.2013
BÄRTSCHI Talisha	23.07.2013

BRYAND Anna	2.5.2013
ULBRICH Claire-Lise	22.5.2013
GILIÉRON Huguette	8.6.2013
CHAMBOVEY Eva	16.6.2013

